



GRAAT On-Line issue #16 - February 2015

**Le Social Democratic Labour Party (S.D.L.P.) en Irlande du Nord :
entre Nationalisme et Européisme**

Philippe Cauvet

Université de Poitiers

In my own work for peace, I was very strongly inspired by my European experience. I always tell this story, and I do so because it is so simple yet so profound and so applicable to conflict resolution anywhere in the world. On my first visit to Strasbourg in 1979 as a member of the European Parliament, I went for a walk across the bridge from Strasbourg to Kehl. Strasbourg is in France. Kehl is in Germany. They are very close. I stopped in the middle of the bridge and I meditated. There is Germany. There is France. If I had stood on this bridge 30 years ago after the end of the second world war when 25 million people lay dead across our continent for the second time in this century and if I had said: "Don't worry. In 30 years' time we will all be together in a new Europe, our conflicts and wars will be ended and we will be working together in our common interests", I would have been sent to a psychiatrist. But it has happened and it is now clear that European Union is the best example in the history of the world of conflict resolution and it is the duty of everyone, particularly those who live in areas of conflict to study how it was done and to apply its principles to their own conflict resolution.

All conflict is about difference, whether the difference is race, religion or nationality. The European visionaries decided that difference is not a threat, difference is natural. Difference is of the essence of humanity. Difference is an accident of birth and it should therefore never be the source of hatred or conflict. The answer to difference is to respect it. Therein lies a most fundamental principle of peace—respect for diversity. The peoples of Europe then

created institutions which respected their diversity—a Council of Ministers, the European Commission and the European Parliament—but allowed them to work together in their common and substantial economic interest. They spilt their sweat and not their blood and by doing so broke down the barriers of distrust of centuries and the new Europe has evolved and is still evolving, based on agreement and respect for difference.

That is precisely what we are now committed to doing in Northern Ireland. Our Agreement, which was overwhelmingly endorsed by the people, creates institutions which respect diversity but ensure that we work together in our common interest. ¹

Comme le montre l'extrait du discours de réception du Prix Nobel de John Hume, son leader emblématique, mis en exergue ici, le S.D.L.P. est un parti profondément européen. D'ailleurs il est le seul des quatre grands partis politiques représentant les deux communautés nord-irlandaises (S.D.L.P. et Sinn Fein, côté nationaliste et Ulster Unionist Party et Democratic Unionist Party, côté unioniste) à avoir toujours adopté des positions pro-européennes, ce qui fait de lui une exception dans le paysage politique nord-irlandais. Pourtant, à nouveau, les dernières élections européennes de mai 2014, comme celles de 2004 et celles de 2009, n'ont pas permis au candidat S.D.L.P., en l'occurrence Alex Attwood, d'être élu député européen. Certes, lors du dernier scrutin européen, une vague eurosceptique et europhobe a déferlé sur de nombreux pays européens, mais l'échec du S.D.L.P. ne peut s'expliquer uniquement par cette conjoncture si particulière. Contrairement au Sinn Fein, son parti concurrent dans le camp nationaliste qui, depuis le début des années 2000, prend une part croissante de l'électorat nationaliste en Irlande du Nord, et contrairement aux autres partis politiques du camp adverse, l'idée européenne, l'engagement actif et revendiqué en faveur du processus d'intégration européenne et en faveur de l'implication de l'Europe en Irlande du Nord ont été et demeurent un élément distinctif et spécifique du discours et de l'action politiques du S.D.L.P. Or, si le S.D.L.P. est le seul de ces quatre grands partis politiques à afficher un européisme sans faille et s'il subit, depuis 2001 et 2004, un déclin électoral important, n'est-ce pas aussi parce que le système politique nord-irlandais mis en place par l'accord de paix de 1998 serait incompatible avec l'engagement européen qu'il revendique ? Sa fidélité aux idées

européennes le voue-t-il à un déclin électoral inexorable en Irlande du Nord où le Sinn Fein est devenu le grand parti du nationalisme ?²

L'objectif de cet article est d'étudier la spécificité du rapport entre le projet politique du S.D.L.P. et le processus d'intégration européenne. Il démontre que l'Europe a été et reste une ressource clé de la stratégie de redéfinition du nationalisme poursuivie par le S.D.L.P. depuis sa création en août 1970, ce qui lui a permis d'être l'un des principaux architectes de l'accord de paix de 1998. Pourtant, depuis 1998, et plus particulièrement depuis le retrait de la vie politique de John Hume en 2004, le S.D.L.P. connaît un déclin électoral très marqué en Irlande du Nord, qui peut s'expliquer en partie par l'inadéquation entre les nouvelles structures politiques nord-irlandaises nées de l'accord de 1998 et l'europanisme du S.D.L.P.

L'Europe et la recherche de la paix selon le S.D.L.P. de John Hume : du nationalisme modéré au post-nationalisme

Dans son article de 1997, qui allait devenir l'une des références principales des études scientifiques consacrées au S.D.L.P., Michael Cunningham démontrait que John Hume, le leader charismatique du parti de 1979 à 2001, avait réussi à construire un nouveau discours nationaliste autour de trois notions clé interdépendantes: l'autodétermination, le post-nationalisme et l'Europe³.

À l'inverse du Sinn Fein, qui est beaucoup plus pragmatique, les convictions européennes sont au cœur du projet politique du S.D.L.P. L'engagement européen du S.D.L.P. est, depuis le début, inconditionnel et dénué de toute tactique politicienne. P. J. McLoughlin, spécialiste du S.D.L.P., parle à plusieurs reprises dans ses travaux d'une volonté délibérée de la part de son leader John Hume d'europaniser non seulement le parti mais aussi le débat politique nord-irlandais afin de permettre une redéfinition du nationalisme irlandais⁴. Mais, si l'on regarde la période qui se situe entre sa création en 1970 et l'accord de Belfast de 1998, qui s'inspire très largement des propositions qu'il a faites, on peut identifier deux grandes phases dans la façon dont le S.D.L.P. a intégré le facteur européen à sa stratégie de pacification de l'Irlande du Nord. La première phase va jusqu'aux années 1980 incluses. Pendant cette première période, l'Europe est utilisée dans les discours et dans l'action

politique afin de renforcer et de légitimer une approche nationaliste modérée de la question nord-irlandaise, favorable à la réunification par consentement. Ensuite, dans une deuxième période, John Hume va plus loin et se sert du modèle européen pour déconstruire certains piliers de l'idéologie nationaliste irlandaise et propose un discours plus post-nationaliste que nationaliste.

Dès 1972, dans *Towards a New Ireland*, et alors que John Hume n'était encore qu'un des co-fondateurs du S.D.L.P. mais pas encore son leader, ce nouveau parti nationaliste modéré, issu du mouvement des *Civil Rights* d'Irlande du Nord, accueillait avec ferveur et enthousiasme le projet d'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté Européenne. Le processus d'intégration européenne devait procurer à l'Irlande un contexte favorable à l'unité d'une Irlande réconciliée. En d'autres termes, l'Europe était invoquée pour justifier la solution proposée par le S.D.L.P., celle de la réunification de l'Irlande par consentement en dehors du giron britannique⁵. Quelques années plus tard, John Hume ne se contenta plus de simples discours sur le contexte européen mais entreprit de donner à ce nationalisme modéré pro-européen une dimension plus concrète. Il devint le conseiller du commissaire européen aux transports et au commerce, Dick Burke, puis se fit élire en 1979, l'année où il devint également leader du parti, député européen au Parlement de Strasbourg, siège qu'il conservera jusqu'en 2004. À partir de 1979, John Hume incarne donc à lui seul l'européisme du S.D.L.P.⁶ Il cherche à exploiter au maximum « la structure d'opportunités politiques⁷ » qu'offrent les institutions européennes pour rendre tangible et concrète sa vision d'une solution nationaliste modérée à la question nord-irlandaise aidée par l'Europe. L'Europe devenait donc un instrument au service de son projet nationaliste afin de permettre un compromis fondé sur la réunification par consentement. Sa démarche comporta plusieurs composantes interdépendantes.

Il s'agissait tout d'abord de faire des instances européennes un instrument de pression politique sur Londres et sur Dublin pour qu'ils trouvent une ligne commune sur la question nord-irlandaise. La publication du rapport Haagerup en 1984 fut le premier exemple de cette stratégie⁸ : ce rapport, réalisé à la demande des députés européens irlandais, en particulier de John Hume, devait informer les Parlementaires européens sur la situation en Irlande du Nord

et évaluer les possibilités d'une assistance européenne au-delà des aides économiques déjà consenties au titre de la politique régionale. L'une de ses recommandations principales était la coopération intergouvernementale entre Dublin et Londres afin de redéfinir la position constitutionnelle de l'Irlande du Nord. En cela, Haagerup et le Parlement européen rejoignaient donc la position du S.D.L.P.

Parallèlement, John Hume jouait aussi beaucoup de son influence pour obtenir et orienter des aides économiques européennes, en particulier pour les régions situées de part et d'autre de la frontière irlandaise. Le rapport sur les régions frontalières⁹ mit en lumière les difficultés socio-économiques spécifiques de ces régions, ce qui légitima la mise en place des projets Interreg, projets finançant une coopération transfrontalière entre Irlande du Nord et République d'Irlande. Or, ces projets nécessitaient sur le terrain une coopération entre des autorités locales, villes, comtés, conseils ruraux, qui n'étaient pas du même bord politique. La mise en place de ces projets régionaux transfrontaliers démontrait donc qu'il était possible pour des ennemis politiques de travailler ensemble avec un objectif commun sur des questions purement socio-économiques. En d'autres termes, ils révélaient que, malgré des divergences fortes et profondes, les convergences étaient possibles, quand l'intérêt était commun.

L'accord anglo-irlandais de 1985 révèle bien la complémentarité entre l'action européenne du S.D.L.P. et son action en tant que parti nationaliste nord-irlandais modéré. Voulu par le S.D.L.P. et par le gouvernement Fine Gael de Dublin, cet accord redéfinissait la position constitutionnelle de l'Irlande du Nord : Dublin et Londres reconnaissaient conjointement le principe de réunification par consentement. Mais en plus de cette dimension constitutionnelle, l'accord prévoyait l'institutionnalisation de la coopération transfrontalière. Il envisageait aussi la mise en place d'un fonds, le Fonds International pour l'Irlande, alimenté par des États tiers (comme les USA) mais aussi par des institutions internationales et par l'Europe. Le but de ce fonds était de permettre le développement et la coopération socio-économiques dans les régions frontalières en Irlande et en Irlande du Nord. En somme, l'action européenne de John Hume et son action comme leader d'un parti nationaliste modéré coïncidaient parfaitement : même si l'Europe n'intervenait pas directement dans la résolution

du problème constitutionnel nord-irlandais, le leader du S.D.L.P. était parvenu à s'en servir pour inciter Dublin et Londres à le faire. L'accord anglo-irlandais donnait ainsi une réalité concrète aux mots qu'il avait publiés dans *Foreign Affairs* pendant l'hiver 1979, six ans plus tôt :

The interest of the USA and of the European Community in Northern Ireland is historically inevitable and perfectly legitimate. This need not involve direct intervention or support for particular partisan policies. It should be taken as an encouragement by London, by Dublin and by parties in Northern Ireland to have the courage to resolve this old quarrel that involves them all.¹⁰

Après l'accord anglo-irlandais de 1985, le lien que fait John Hume entre le processus d'intégration européenne qui s'accélère (Acte unique européen en 1986, Traité de Maastricht en 1992) et son action en faveur d'une solution pacifique globale en Irlande du Nord prend une tournure nouvelle. Plutôt que d'en faire une ressource pour le nationalisme modéré comme il l'a fait jusqu'alors, il en fait un instrument au service d'une vision devenue post-nationaliste. L'Europe n'est plus un moyen de parvenir à une Irlande réunifiée par consentement mais un outil qui sert une critique des conceptions modernes de l'État et du nationalisme qui sont, à ses yeux, les causes profondes du conflit. Dans ses écrits, notamment ceux réalisés en collaboration avec le philosophe Richard Kearney¹¹, dans sa défense d'une Europe des régions, et même dans ses négociations directes avec les autres acteurs de la question nord-irlandaise, John Hume remet en cause les piliers même du nationalisme. Dans cette stratégie, le processus d'intégration européenne est utilisé pour remettre en question les fondements de l'idéologie nationaliste : l'État-nation, le principe de souveraineté exclusive de l'État sur le territoire national, la notion même de territoire national, le principe d'auto-détermination sont rendus obsolètes par l'existence même d'une Europe qui, selon Hume, doit contraindre les acteurs du conflit à dépasser ces cadres périmés. L'espoir de l'avènement d'une Europe des régions, représentée par le Comité des régions, et la régionalisation de l'espace insulaire irlandais, aussi flous qu'aient pu être ces concepts dans le discours du S.D.L.P., permettaient d'envisager la fin de l'opposition binaire et stérile entre deux projets

politico-territoriaux irréconciliables, le nationalisme irlandais et l'unionisme britannique¹². John Hume se fait aussi l'apôtre d'une disjonction entre État et nation, d'une déterritorialisation des États et des identités nationales, d'une co-souveraineté et d'une codétermination des peuples. C'est, pour lui, dans cette conception européenne post-nationale que se trouve le chemin de la paix en Irlande du Nord :

The European Union has blurred the traditional bounds of sovereignty and notions of territorial integrity... Both Unionists and Nationalists have always sought to express their rights in terms of territorial majority... but it is becoming ever more apparent that there are other valid norms we can assimilate... The changes that have taken place in Europe offer us the challenge to seek to replace bitter conflict with cooperation... without loss of anyone's distinctiveness or identity... The traditional notions of absolute and indivisible national sovereignty and territorial jealousy are now so inadequate that their promotion is destructive... All this has significance for Ireland given that the historic difficulties have hinged on attitudes and aspirations concerning sovereignty and territory... Self determination is the language of the League of Nations and of the United Nations, but it derives from a period in world history when the nation state was the essential concept of government and is based on territorial interests. Territory was more important than people... I must reiterate how important it is that we recognise that it is people who have rights, not an abstract piece of land... We believe that in the context of the new Europe, in which sovereignty has changed its meaning, it should be easier for us to resolve our differences.¹³

Certes la vision post-nationale de John Hume et du S.D.L.P. à cette période n'a pas toujours été couronnée de succès. L'idée d'une Europe des régions dut assez vite être abandonnée devant la relative impuissance du Comité des régions. De même, en 1992, le S.D.L.P. proposa à Mayhew de donner aux institutions européennes un rôle direct et indirect dans les futures institutions irlandaises qui naîtraient du processus de paix. Evidemment, il fut impossible à Londres et aux unionistes d'accepter une telle remise en cause de la souveraineté britannique et Jacques Delors lui-même dut doucher les espoirs du S.D.L.P. d'une implication directe de l'Europe dans la gouvernance d'une Irlande pacifiée¹⁴. Toutefois, même si l'accord de Belfast

n'est pas uniquement fondé sur les propositions post-nationales de John Hume et de son parti, force est de constater qu'elles ont été un moteur dans le processus de paix et qu'elles ont, au moins partiellement, inspiré certaines dispositions importantes de cet accord, notamment dans les *strands* 2 et 3 qui concernent les relations interétatiques (relations entre Dublin et Belfast et entre Dublin et Londres)¹⁵. La reformulation des articles 2 et 3 de la Constitution de la République met directement en application, dans la loi suprême irlandaise, l'idée d'une disjonction entre État, identité nationale et souveraineté, comme John Hume le recommandait avec Richard Kearney. La reconnaissance par Dublin et Londres d'institutions transfrontalières de coopération, ayant des pouvoirs exécutifs, est aussi un exemple concret de partage de la souveraineté de la part des deux États. La reconnaissance aussi du principe de consentement parallèle (référendum simultané au Nord et au Sud de l'Irlande pour valider un processus de réunification) marque aussi le passage d'un droit à l'autodétermination à un droit à la codétermination.

En somme, l'activisme européeniste du S.D.L.P., et en particulier celui de son leader historique, John Hume, a apporté une contribution importante au processus de paix. Ses convictions européennes, sa façon de mêler intégration européenne et action en faveur de la paix, ont permis au S.D.L.P. d'être l'un des principaux architectes de la nouvelle Irlande née de l'accord de Belfast de 1998. Pourtant, si le S.D.L.P., grâce à son européenisme, a été cet architecte de la paix, force est de constater que, depuis 1998, et en particulier après 2001 et 2004, il n'est plus le parti politique majoritaire du nationalisme nord-irlandais. Les héritiers de ce nationalisme, modéré d'abord puis post-national, connaissent un déclin électoral très brutal, qui profite directement au Sinn Fein. La question qui se pose alors est la suivante : la spécificité européeniste du S.D.L.P., après avoir été un atout politique, serait-elle devenue un problème dans la vie politique nord-irlandaise ? L'europeanisme du S.D.L.P. est-il compatible avec le système politique et partisan qui existe en Irlande du Nord depuis 1998 ?

Les limites du projet européen du S.D.L.P. après l'accord de Belfast

Comme on l'a déjà dit, le Sinn Fein, contrairement au S.D.L.P., a toujours tenu des positions très peu idéologiques sur l'intégration européenne. Comme d'autres partis nord-

irlandais (UUP, DUP), et comme d'autres partis nationalistes des périphéries celtiques (SNP), son positionnement tient plus du pragmatisme que de la conviction idéologique¹⁶. Ainsi, alors que le Sinn Fein s'est rapproché progressivement du nationalisme modéré du S.D.L.P. en participant au processus de paix et aux institutions issues de l'accord de Belfast¹⁷, l'Europe reste un des points fondamentaux sur lesquels les deux partis se différencient nettement. Le Sinn Fein a toujours défendu une position critique à l'égard de l'Europe et a toujours dénoncé explicitement le post-nationalisme européen du S.D.L.P.¹⁸. Au contraire, John Hume et ses successeurs ont continué de revendiquer après 1998 leur européanisme inconditionnel. Or, depuis le début des années 2000, le rapport de force entre les deux partis du camp nationaliste en Irlande du Nord a très visiblement et très continuellement tourné à la faveur du Sinn Fein, qui est aujourd'hui devenu la deuxième force à l'Assemblée (en nombre de sièges) après le DUP, le S.D.L.P. n'étant plus que la quatrième. Dans ce contexte, la victoire du Sinn Fein sur le S.D.L.P. à chaque élection européenne depuis 2004, indique clairement que la très grande majorité de l'électorat catholique nationaliste, non seulement préfère être représentée par le Sinn Fein en Irlande du Nord mais aussi qu'elle ne soutient plus l'européanisme inconditionnel du S.D.L.P. L'on peut donc se demander légitimement si son positionnement farouchement pro-européen n'est pas la cause du déclin électoral du S.D.L.P..

Bien évidemment, il ne s'agit pas ici d'expliquer ce déclin électoral par ce seul facteur. Il s'explique nécessairement par une multiplicité de causes : la crise économique qui favorise un vote contestataire, le retrait de John Hume de la vie politique et la difficulté de remplacer un leader aussi charismatique, l'efficacité de la stratégie électorale des autres partis politiques nord-irlandais, celle du Sinn Fein mais aussi celle des deux partis unionistes et de l'Alliance, parti non-aligné, la montée d'un euroscepticisme et d'une europhobie dans toute l'Europe. Toutefois, le positionnement pro-européen du S.D.L.P. peut aussi être vu comme l'une des grandes causes du déclin électoral que connaît le S.D.L.P. depuis le début des années 2000, notamment parce que ce positionnement le fragilise dans un système consociationnel qui renforce le vote communautaire et ethno-national.

Depuis 1998, la vie politique nord-irlandaise fonctionne selon un système consociationnel. Ce modèle de gouvernement se fonde sur des élections au parlement nord-

irlandais (*Assembly*) au scrutin proportionnel, chaque parti pouvant participer à l'exécutif proportionnellement au nombre de sièges qu'il occupe à l'Assemblée¹⁹. Parallèlement, les parlementaires élus à l'Assemblée choisissent un des trois camps auxquels ils ont droit d'être affiliés, « nationaliste », « unioniste » ou « autre », chaque camp ayant un droit de veto sur toute proposition de loi qu'il juge trop sensible²⁰. Ce système présente un intérêt majeur : il permet un partage de pouvoir équitable entre les deux groupes ethno-nationaux qui étaient en conflit et évite que le groupe majoritaire détienne, seul, le pouvoir politique²¹. Toutefois, ce modèle a aussi des détracteurs. L'un de leurs arguments majeurs est que dans un tel système politique, le bon parti politique, aux yeux des électeurs, est celui qui est perçu comme défendant le mieux les intérêts du camp dans lequel il s'inscrit à l'Assemblée. En d'autres termes, le système consociationnel polarise l'électorat et renforce la logique ethno-nationale du vote²². Si le Sinn Fein est devenu le principal parti nationaliste à l'Assemblée nord-irlandaise, c'est que, issu d'une ligne nationaliste républicaine plus radicale, il est perçu par l'électorat catholique nationaliste comme plus à même que le S.D.L.P. de défendre ses intérêts. Le même phénomène se passe d'ailleurs aussi de l'autre côté de l'échiquier politique, dans le camp unioniste, dont le parti principal est aujourd'hui le DUP, plus radical que l'UUP. Depuis 1998, et la mise en place des institutions nord-irlandaises, le débat politique s'est donc fortement polarisé et a favorisé les partis qui, au sein de leur camp respectif, sont perçus comme les plus durs sur la question ethno-nationale en faisant disparaître tout clivage de type gauche / droite²³. Dans un tel système, toute position pro-européenne prise par un parti politique est donc risquée car elle peut être perçue par ses électeurs comme non-conforme aux intérêts de sa communauté. Dans le cas du S.D.L.P. qui, au sein de l'Assemblée, est dans le camp nationaliste, le positionnement pro-européen inconditionnel et de surcroît post-nationaliste est certainement plus qu'un risque : il est devenu contre-productif sur le plan électoral.

En effet, il est difficilement compréhensible que, devant cette polarisation structurelle et continue de l'électorat nord-irlandais depuis le début des années 2000, visible à toutes les élections, le S.D.L.P. n'ait pas vu la contradiction qu'il y a entre, d'une part, son appartenance au camp nationaliste à l'Assemblée et, d'autre part, sa volonté de faire de l'intégration

européenne l'instrument d'un dépassement des identités nationales et des États-nations. Même après le retrait de la vie politique de John Hume, le S.D.L.P. n'a jamais remis en cause son adhésion au projet de son leader historique. Pendant la campagne pour les élections européennes de 2009, Mark Durcan, son successeur à la tête du parti, revendiquait encore, la continuité avec l'eupéanisme de John Hume :

With more candidates contesting and the political dynamics radically altered from the last time, this European election will have a very different feel to it. We already see that old certainties will be gone. New opportunities will emerge. Different outcomes can be achieved... The S.D.L.P. is the strongest party for Europe in the North and the strongest party for the North in Europe... Only the S.D.L.P. will be offering voters a credible, positively pro-European choice in this election. In Alban Maginness, we have an outstanding candidate who will make an excellent MEP. The North needs Alban to pick up where John Hume left off; and succeed where our current MEPs have so dismally failed... We will be fighting the election as part of a movement that doesn't just cross one border in one region of Europe, but spans the entire European Union. Alban will be the candidate, not just for the S.D.L.P., but for the Party of European Socialists.²⁴

Le moins que l'on puisse dire est que Mark Durcan ne semblait pas du tout tenir compte de cette très forte polarisation de l'électorat nationaliste nord-irlandais. Le S.D.L.P. s'affichait, encore et toujours, non pas comme le défenseur des nationalistes d'Irlande du Nord mais comme le défenseur d'un socialisme européen qui transcende toutes les frontières nationales. En 2014, dans son manifeste électoral, Alex Attwood, le candidat du S.D.L.P. reprenait presque mot pour mot la rhétorique de John Hume : l'Europe doit permettre un partage des identités car elle est l'un des meilleurs exemples de résolution de conflit dans le monde²⁵. A aucun moment en revanche, dans son manifeste, son adversaire du Sinn Fein ne proposait de négocier ou de partager l'identité nationale. Au contraire, le parti républicain revenait aux fondamentaux du nationalisme et s'engageait à ce que son député européen utilise l'Europe pour mettre fin à la partition et favoriser un processus de réunification entre les deux Irlande²⁶.

Le résultat de l'élection de 2014 fut sans appel : avec un taux de participation de 52%, soit près de 626 000 voix exprimées, la candidate du Sinn Fein remporta l'élection avec 159 000 voix de rang 1 alors que le S.D.L.P. n'en récolta que 81 000. Aujourd'hui, le S.D.L.P. est pris entre deux feux. D'une part, il a fait le choix d'être un parti nationaliste et d'appartenir au camp nationaliste au sein de l'Assemblée d'Irlande du Nord. D'autre part, il reste fidèle à l'engagement pro-européen de son leader historique. Or dans un système consociationnel qui renforce le vote communautaire et donne une prime au parti le plus radical, l'européanisme du S.D.L.P. n'est plus un atout. Alors que le Sinn Fein grignote l'électorat du S.D.L.P. en abandonnant la violence et en acceptant les limites constitutionnelles, il parvient néanmoins à donner à ses électeurs l'image d'un parti qui défend l'identité nationale irlandaise. Aux yeux d'une partie de plus en plus grande de l'électorat nationaliste, le S.D.L.P. est quant à lui associé à un projet de partage et de négociation des identités nationales dans l'espace européen.

Cette situation tient aussi au modèle de pacification, élaboré par John Hume pendant le processus de paix, qui était fondé sur une contradiction essentielle : alors que les rapports entre Dublin et Belfast et entre Dublin et Londres ont fait l'objet d'une redéfinition post-nationaliste, les rapports entre les deux communautés dans l'espace nord-irlandais n'ont pas du tout subi le même traitement. Au contraire, le modèle consociationnel mis en place en 1998 et voulu par John Hume a renforcé et institutionnalisé la division ethno-nationale entre les deux communautés nord-irlandaises. Sur ce point, le S.D.L.P. est donc victime de ses propres contradictions idéologiques. Alors que pour solutionner la question nord-irlandaise il revendiquait un dépassement du nationalisme dans les relations interétatiques – *Strands* 2 et 3 de l'accord de Belfast – il n'a jamais réellement remis en cause le nationalisme à l'échelle interne de l'Irlande du Nord – *Strand* 1 de l'accord. Comme l'a montré Jon Tonge, et comme l'avait montré aussi Jennifer Todd quelques années auparavant, John Hume n'a pas eu le courage politique de proposer à la communauté nationaliste une véritable remise en cause de sa relation avec la communauté unioniste nord-irlandaise²⁷. Le modèle consociationnel en place en Irlande du Nord permet donc à chacune des deux communautés d'être l'égale de l'autre mais ni le nationalisme nord-irlandais, ni l'unionisme nord-irlandais n'ont été

transformés au préalable pour permettre une véritable réconciliation. Même si leur élite politique coopère à l'échelle gouvernementale avec l'élite unioniste dans les nouvelles institutions, les nationalistes nord-irlandais continuent, aujourd'hui encore, de se concevoir comme incompatibles avec les unionistes, et réciproquement. La très grande faiblesse électorale de l'*Alliance*, seul parti véritablement transcommunautaire en est la démonstration. En ce sens, contrairement à ce qu'ont pu dire beaucoup d'analystes, l'accord de Belfast de 1998 ne marque pas vraiment l'avènement d'une Irlande post-nationale²⁸. D'une part, parce que les autres partis politiques en Irlande du Nord et dans l'île sont loin d'avoir été tous convertis à cette vision²⁹ et, d'autre part, parce que le S.D.L.P. n'y a en fait souscrit que partiellement. L'espace nord-irlandais reste un espace d'affrontement – certes beaucoup moins meurtrier – entre deux communautés, entre deux idéologies, entre deux projets politiques. Les héritiers de John Hume sont donc aujourd'hui en train de payer aussi le prix d'une redéfinition incomplète et inachevée de la pensée nationaliste irlandaise.

Conclusion

En somme, il apparaît clairement que l'engagement européen du S.D.L.P. et le lien qu'il a établi entre celui-ci et sa stratégie de pacification en Irlande du Nord, sont une spécificité marquante de ce parti. Contrairement aux autres partis politiques nord-irlandais et aux autres partis politiques nationalistes dans les deux autres régions celtiques, le S.D.L.P., sous l'impulsion de son leader emblématique John Hume, s'est européenisé et a proposé une redéfinition européenisée du nationalisme irlandais et de la question nord-irlandaise. Toutefois, comme on a pu le voir au lendemain des élections européennes de 2014, ce positionnement singulier contribue beaucoup à le maintenir aujourd'hui dans une situation de grande faiblesse électorale. Ceci tient à la nature particulière du système consociationnel en place en Irlande du Nord mais aussi à l'inachèvement de la redéfinition de l'idéologie nationaliste irlandaise qu'avait entreprise John Hume. Alors que les aspects interétatiques de la question nationale irlandaise ont été soumis à une réécriture post-nationale et européenisée, la relation entre la communauté nationaliste et la communauté unioniste nord-irlandaises est restée relativement figée.

L'autre leçon que l'on peut tirer du cas du S.D.L.P. est plus générale et concerne l'influence de l'Europe sur l'évolution des conflits ethno-nationaux sur son territoire. Cette thématique regroupe deux grandes interrogations. La première porte sur les modalités de l'influence européenne. Dans la littérature scientifique, quatre types d'influence ont été identifiés³⁰. Comme le montre l'histoire du S.D.L.P., l'Europe n'a eu que très peu d'impact direct sur la question nord-irlandaise. Si influence il y a eu, ce n'est que parce que, sur le terrain, certains acteurs, en particulier le S.D.L.P. et son leader John Hume, ont agi pour qu'elle existe. L'impact que peut avoir l'Europe sur la question nord-irlandaise est donc très fortement médiatisé et déterminé par la façon dont les acteurs sur le terrain le rendent possible ou non³¹. Par ailleurs, une autre question est celle de la nature de cette influence européenne. L'on voit bien ici que, comme l'a démontré Katy Hayward³², l'action européenne sur la question nord-irlandaise n'a pas consisté à transformer le conflit mais plutôt à permettre une reconnaissance et un accommodement des deux communautés impliquées dans ce conflit.

Ce n'est donc pas l'Europe qui transformera le conflit nord-irlandais : ce sont les acteurs sur le terrain. Parmi ceux-ci, les héritiers de John Hume ont une responsabilité peut-être plus importante que les autres : issus d'un parti modéré, constitutionnel et pro-européen qui s'était fixé pour objectif de redéfinir le nationalisme irlandais, ils doivent aujourd'hui reprendre le travail là où John Hume l'avait interrompu, afin de permettre en Irlande du Nord une véritable transformation des relations qu'entretient la communauté nationaliste avec sa rivale historique, la communauté unioniste.

Notes

¹ Hume, J., Nobel Prize reception speech, 1998,

<http://www.nobelprize.org/mediaplayer/index.php?id=1171> (consulté le 20/05/2014).

² Depuis la création de l'Irlande du Nord en 1920, le débat politique s'y est organisé autour de la question de son statut constitutionnel. D'un côté, les unionistes, majoritaires, souhaitent conserver le lien avec la couronne britannique. De l'autre, la communauté nationaliste, minoritaire, souhaite s'en affranchir et se rapprocher de l'État irlandais, seul État légitime à ses yeux pour représenter la nation

irlandaise. À partir de la fin des années soixante, et le début des *Troubles*, cette opposition se transforme en véritable guerre civile. La période des *Troubles* est aussi une période d'intenses débats au sein de chacune des deux communautés sur leur identité respective et sur les moyens de résoudre la crise. Ce n'est qu'en 1998 que l'accord de Belfast, permet de fonder un nouveau cadre constitutionnel, accepté par tous les principaux acteurs du conflit, et ratifié par deux référendums simultanés, l'un en Irlande du Nord, l'autre en République d'Irlande.

³ Cunningham, M., "The Political language of John Hume", *Irish Political Studies*, Vol. 12, N° 1, 1997.

⁴ McLoughlin, P. J., "The SDLP and the Europeanization of the Northern Ireland Problem", *Irish Political Studies*, Vol. 24, N° 4, 2009, pp. 603-19; McLoughlin, P. J., "The SDLP and the Europeanization of the Northern Ireland Problem", in Hayward, K. and Murphy, M. (eds.), *The Europeanization of Party Politics in Ireland, North and South*, London: Routledge, 2010.

⁵ <http://cain.ulst.ac.uk/events/crights/S.D.L.P.1972.htm#prop>, consulté le 20/05/2014.

⁶ Murray, G., *John Hume and the SDLP, Impact and survival*, Dublin: Irish Academic Press, 1998.

⁷ Marks, G., "Social Movements and the Changing Structure of Political Opportunity in the European Community", *West European Politics*, 18(2), 1996, pp. 249-278.

⁸ Haagerup, N. J., "Report drawn up on behalf of the Political Affairs Committee on the situation in Northern Ireland", *European Parliament Working Document 1-1526/83*, 9 March 1984.

⁹ Milne, J. and Bornard, J., *Irish border areas. Information report*. EU Economic and Social Committee, Brussels, 1983. Accessible à l'adresse suivante : <http://aei.pitt.edu/41825/> (consulté le 20/05/2014).

¹⁰ Hume, J., "The Irish Question, a British Problem", *Foreign Affairs*, Vol. 58, N° 2, Winter 1979, pp. 300-13.

¹¹ Kearney, R., *Postnationalist Ireland: Politics, Culture, Philosophy*, London: Routledge, 1997; *Across the frontiers, Ireland in the 1990s*, Dublin: Wolfhound, 1988.

¹² Hume, J., "Europe of the Regions" in Kearney, Richard, *Across the Frontiers: Ireland in the 1990s*, Dublin: Wolfhound, 1988.

¹³ Hume, J., *A New Ireland*, Boulder (CO): Roberts Rinehart, 1996.

¹⁴ McLoughlin, P. J., "The SDLP and the Europeanization of the Northern Ireland Problem", *Irish Political Studies*, Vol. 24, N°4, 2009, pp. 603-19.

¹⁵ McLoughlin, P. J., "'Humespeak', the SDLP, political discourse and the Northern Ireland peace process", *Peace and Conflict Studies*, Vol. 15, N° 1, 2008.

¹⁶ Hepburn, E. and McLoughlin, P. J., "Celtic Nationalism and Supranationalism: Comparing Scottish and Northern Ireland Party Responses to Europe", *British Journal of Politics and International Relations*, A paraître.

¹⁷ Tonge, J., "Victims of their own success? Post-agreement dilemmas of political moderates in Northern Ireland", *Global Review of Ethnopolitics*, Vol. 3, N° 1, September 2003, pp. 39-59.

¹⁸ Cauvet, P., "La question frontalière et les relations Irlande-Irlande du Nord : de la partition à une Irlande postnationale?", *Hérodote*, 2010/2 (n° 137), pp. 18-34. Cf. aussi : <http://www.sinnfein.ie/contents/4128> (consulté le 20/05/14).

¹⁹ La répartition des portefeuilles ministériels se fait selon la méthode dite « D'Hondt ».

²⁰ La procédure s'appelle *petition of concern* et permet, s'il y a 30 parlementaires au moins d'un même camp qui le demandent, qu'une proposition de loi ne puisse être adoptée que s'il y a un soutien transcommunautaire (soit 60% des membres de l'Assemblée au moins et au moins 40% dans chacun des deux camps).

- ²¹ Les grands défenseurs de ce système consociationnel en Irlande du Nord sont O'Leary et McGarry. Voir par exemple : O'Leary, B. and McGarry, J., *The Northern Ireland Conflict: Consociational Engagements*, Oxford: Oxford University Press, 2004.
- ²² Voir par exemple : Finlay, A., *Governing Ethnic Conflict: Consociation, Identity and the Price of Peace*, London and New York: Routledge, 2010.
- ²³ Les travaux de James Tilley démontrent bien que les nouvelles institutions ont eu un impact très fort sur les clivages entre les partis politiques nord-irlandais. Voir par exemple : Tilley, J. *et al*, "Consociationalism and the Evolution of Political Cleavages in Northern Ireland, 1989-2004", *British Journal of Political Science*, Vol. 38, N° 4, 2008, pp. 699-717.
- ²⁴ Durkan, M., Speech at the S.D.L.P. Annual Conference in the City Hotel, Armagh, (Saturday 24 January 2009): <http://cain.ulst.ac.uk/issues/politics/docs/S.D.L.P./md240109.htm> (consulté le 20/05/14)
- ²⁵ http://S.D.L.P..ie/site/assets/files/40746/S.D.L.P._manifesto_2014__europe_and_local_government.pdf, p.30 (consulté le 20/05/2014).
- ²⁶ https://www.sinnfein.ie/files/2014/EU_Manifesto_2014_Web.pdf, p.32 (consulté le 20/05/14).
- ²⁷ Todd, J. and Maginess, A., "Redefining Northern Nationalism, a Political and Academic Perspective", *IBIS Working Papers*, N° 3, 2001. Accessible à : http://www.ucd.ie/ibis/filestore/wp2001/03_cri3.pdf (consulté le 20/05/2014), Tonge, J., "Commentary on Michael Cunningham" in McGrath, C. and O'Malley, E. (eds.) *Irish Political Studies Reader: Key Contributions*, London, Routledge, 2008, pp. 136-150.
- ²⁸ Ben Porat, G., *Global liberalism and local populism*, Syracuse: Syracuse University Press, 2006; Thomson, B., "Transcending territory", *International Journal on Minority and Group Rights*, Vol. 6, N° 1-2, 1999, pp. 235-266(32); Wilson, R., *Beyond either/or: the politics of 'and' in ethno-nationalist conflicts*, Belfast: Democratic Dialogue, 1999; Delanty, G., "Habermas and Post-National Identity: Theoretical Perspectives on the Conflict in Northern Ireland", *Irish Political Studies*, 1996, 11: 20-32; Delanty, G., "Negotiating the Peace in Northern Ireland", *Journal of Peace Research*, 1995, Vol. 32, N° 3, pp. 257-264; Kearney, R., *The nation, from plot of land to place of Mind*, 8 November 2001, http://dev.opendemocracy.net/people-debate_36/article_311.jsp (Consulté le 20/05/14).
- ²⁹ Cauvet, P., "La question frontalière et les relations Irlande-Irlande du Nord : de la partition à une Irlande postnationale?", *Hérodote*, 2010/2 (n° 137), pp. 18-34.
- ³⁰ Diez, T., Stetter, S. and Albert, M., "The European Union and Border Conflicts: The Transformative Power of Integration", *International Organization*, 60, 2006, pp. 563-593.
- ³¹ Grove, A., "The Intra-national struggle to define 'us': External involvement as a two-way street", *International Studies Quarterly*, Vol. 45, 2001, pp. 357-388.
- ³² Hayward, K., "Reiterating National Identities", *Cooperation and Conflict*, Vol. 41 (3), 2006, pp. 261-284.